L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLES-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 25 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN SAMEDI,

Pour les détails et l'espace, voir aux annonces.

Par le Shérif, P. la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains situés dans le Premier District, de la ville bornés par les rues Canal, Philippe, de la Commune et Berlanda, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Aussi, un terrain avec les améliorations qu's'y trouvent, formant l'encoignure des rues Amour et Montégut, Troisième District, et un autre terrain rue Montagnet.

Par A. Bouligny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Les billets à ordre suivants: Un de $7,800, un de $1,200, et un autre de $1,000. Voyez l'annonce.

Par C. E. Gleardry & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi, pour opérer un règlement entre les parties—Une maison en bois, à étage, rue Villeré entre Esplanade et Kerlerec, un terrain rue des Champs-Elysées, face à la Place Washington; et une maison en bois, rue Bolivar, entre Commune et Gravier.

Par Ch. T. Nash, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un terrain amélioré et de prix avantageusement situé dans le Troisième District, avec un agréable cottage en bois, face à la rue Lesseps.

Aussi, à midi, en Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido, le contenu de la fabrique à moulins, située rue Tchoupitoulas, en face du marché Ste-Marie, machine, moudriers, etc.

Par E. P. Hennier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un terrain dans le Troisième District, borné par les rues Lerée, Marigny, Victoire et Champs-Elysées, face à la Levée avec un magnifique magasin en briques; un terrain, même District, borné par les rues Claiborne, Co ombus, Lesseps et Derbigny, avec une magnifique maison en bois, face à la rue Claiborne. Aussi, un grand et magnifique warehouse, dans le Premier District, face à la rue du Commerce, dans l'Hôtel borné par notre rue et celles Lafayette, Tchoupitoulas et Poydras.

Par O. de Férlet, à 11 heures, au coin des rues Orléans et Royale—Des meubles, parmi lesquels un secrétaire, pianos, vaisselle, verrerie, jouets, etc.

Par R. De Ghée, à 10 heures, au coin des rues Ursulines et Bourbon—Un bel assortiment de groceries, ainsi que du thé, mais, vaisselle, une balance, un lit de meubles, un cab, un cheval et un dray, charbon et bois.

Par Montgomery Bros & Co., aux bureaux de P. Lisner, rue Bourbon à 10½ heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par paires et seuls, beaux mulets d'abattoir, et de ville, jolie baggies couverts et découverts, harnais, selles, &c. Et à leur salle d'encan, rue du Camp à 11 heures.—Un assortiment général de meubles, tapis, tableaux, gravures, bureaux de commerce, etc.

Par E. Roger & Co, rue Exposition, et rue de Vieille-Levée—Bottes, souliers, brodequins; bottes et cangres cousus.

Par O. Valentes, au No 43 de la rue Tchoupitoulas—Vins fins.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Habillements, chapeaux, bagerie, cupoules G. D.

☞ Achetez vos commerces et consultez chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ La vente par le shérif du fonds de la Pharmacie située au No 139 rue du Canal, sera continuée demain à 10 heures et demie, sur les lieux.

ATTENTION!!

☞ Propriétés saisies-à-vendre, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ou voutes compagnons:

1o—Deux terrains situés rue Philippe (anciennement Dryades), entre celles du Canal et de la Commune, avec une jolie maison neuve en briques à deux étages, dépendances et appartenances. Premier District.

2o—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent, formant l'angle des rues d'Amour et Montégut, Troisième District.

3o—Un autre terrain avec les améliorations qu's'y trouvent, situés rue Montégut, même District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Immeuble à l'encan.—Samedi, 26 du courant à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, M. G. de Férlet, encanteur, vendra une très confortable résidence, rue Camelia, entre les rues Moreau et Marigny. La façade est considérable sur une très bonne profondeur.—Toute notions de la Bonne de Citoyens sont attachées à la propriété qui forme aussi une très désirable acquisition. Voyez les conditions à la page des annonces.

Ce dimanche Nouvel An.—Samedi, 26 décembre 1868, à 11 heures du matin, au coin des rues Bienville et Royale, il sera vendu par M. G. de Férlet, encanteur, une magnifique fortune de cadeaux de choix, tous excellents pour étrennes. Cette fortune se compose de tous articles d'utilité et d'agréments les plus variés, cherchés à l'occasion de Nouvel An. Nous engageons les personnes qui ont des étrennes à donner à profiter de cette vente qui continuera jusqu'à ce que la fortune soit entièrement dessiée. Il y aura le catalogue—Seul grande chance de bon marché. Voyez l'annonce.

☞ Les bonsoirs du marché Dryades et autres, ne devraient pas manquer d'assister à la vente qui sera faite par M. GIRARD et Co, samedi, 26 décembre.—Ces nouveaux offriront à l'encan, dans leurs ventes qui auront lieu le 7 janvier 1869, un vaste lot de 7 jeunes filles, de 8 à 12 ans, de la rue St André (à la jonction de la rue Esplanade) sur la profondeur de 110 pieds, entre deux propriétés. Les chaises peuvent en faire des propriétés. Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit. L'acte de vente, à l'encan, les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, gardevinat W. J. Castell, sera frais des acquéreurs. 26dc—2

VENTE DE CHEVAUX, MULETS ET VOITURES.—M. J. DEJAN Jr. encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les jeudis et les samedis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et Gravier. 15 dée—1m

L'ABEILLE, à cause de la solennité de Noël, ne paraîtra pas demain, samedi.

Les Billets de ville.

Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil des Aldermen a adopté, malgré l'opposition de M. Prados, la résolution de l'autre conseil, qui déclare que le trésorier ne recevra plus de billets de ville à partir de 1er janvier 1869 et que tous les billets qui sont actuellement dans les caisses municipales seront détruits. Cette résolution n'atteint donc plus que la signature du maire pour être définitive. Nous ignorons si M. Conway s'associera à cette mesure, qui peut être regardée comme une répudiation pratique d'une dette qui a toujours été reconnue comme légitime et qui a été payée en partie, puisque sur quatre millions et demi de billets de ville émis, il n'en reste pas trois millions en circulation. Mais, comme nous l'avons dit, l'adoption d'une pareille ordonnance ne tirera pas la ville de son embarras, car elle amènera une opposition générale de la part des contribuables qui sont pour la plupart détenteurs de billets de ville et qui comptent bien payer leurs taxes en 1869 avec cette monnaie.

Dans le Conseil des Aldermen, M. Shields a compris que la ville ne pouvait décemment déclarer qu'elle refuserait désormais les billets de ville, sans pourvoir d'une façon quelconque à la conversion ou au rachat de ces billets. Il a donc proposé une résolution déclarant que le papier de ville pourra être échangé contre des certificats de dette portant cinq pour cent d'intérêt. Cette résolution, adoptée par les aldermen, est pendante devant l'autre conseil, qui l'a déposée provisoirement sur le bureau.

L'intention de M. Shields, en faisant cette proposition, était de protéger contre toute idée de répudiation et de rassurer les porteurs de billets sur le sort de leur créance, et à ce titre, son intention est louable. L'intérêt proposé de cinq pour cent par an est modéré. Mais la proposition est défectueuse et incomplète en ce qu'elle ne fait que transformer une dette ne portant pas intérêt en une dette portant intérêt, tout en ne contenant aucune disposition pour l'extinction, dans un délai quelconque, de cette dette. C'est la continuation du système suivi en 1868. On a détruit un million et demi de billets de ville, mais en augmentant la dette flottante d'un montant égal. L'ordonnance de M. Shields remplacerait les trois millions de billets de ville par trois millions de certificats avec la perspective pour la ville de payer cent cinquante mille dollars d'intérêt annuel indéfiniment sans que le capital de la dette s'amortisse.

Il semble que les Conseils actuels ont un parti pris de n'adopter aucun plan qui les oblige à réduire les dépenses, seul moyen, cependant, d'amortir la dette flottante et le papier-monnaie. Cette réduction des dépenses les effraie ou les chagrine à un tel point qu'ils préfèrent en grever l'avenir par un emprunt ou recourir au moyen plus commode de répudier la dette—procédés ou peu sages ou malhonnêtes selon nous.

Depuis que nous nous occupons de la question des billets de ville, nous n'avons jamais vu d'opinion sur le nécessité pour la corporation de faire honneur à sa signature, mais nous avons proposé, suivant les circonstances, divers moyens d'arriver à ce résultat. La réduction des dépenses a toujours été invoquée par nous comme le seul mode honnête, effectif et pratique d'amortir graduellement la dette. Sans nous opposer aux emprunts, qui sont des expédients pour répartir l'amortissement sur un certain nombre d'années, nous avons résisté à toute augmentation de taxe en soutenant que les recettes ordinaires devaient suffire au remboursement soit des dettes existantes soit des emprunts qui permettraient de rembourser ces dettes.

Parmi les suggestions que nous avons faites, il en est une qui paraît, depuis quelque temps, prendre faveur. Nous voulons parler de la mesure qui consisterait à ne recevoir les billets de ville au paiement des sommes dues à la ville que pour une fraction, soit un tiers soit un quart. En admettant que les recettes soient de quatre millions en 1869, le Trésor recevrait, par exemple, trois millions en greenbacks et un million en billets de ville, et ces derniers billets seraient détruits au fur et à mesure de leur rentrée. En trois ans, les trois millions de billets actuellement en circulation, seraient ainsi rachetés et éteints et la ville aurait fait honneur à ses obligations, sans avoir été contrainte de payer d'intérêt.

Dans le mois d'avril dernier, nous avions suggéré cette méthode d'éteindre les billets de ville, et dans notre numéro du 14 juillet, nous y avons fait de nouveau allusion. Mais elle implique nécessairement une diminution dans les dépenses, puisqu'une partie des recettes du Trésor se ferait en un papier destiné à être détruit. Aussi est-il peu probable qu'elle soit adoptée par les Conseils actuels qui ne veulent pas entendre parler d'économies. En somme, les Conseils prennent à tâche de nous convaincre chaque jour de ce fait que toute réforme utile sera irréalisable tant que l'administration actuelle siégera à l'hôtel de ville. Le doute n'est plus possible sur ce point.

Soirée Musicale et Littéraire de l'Institution Locquet.

Avant-hier soir, nous avons eu le très grand plaisir d'assister à une charmante soirée donnée à l'Odd Fellows' Hall par les élèves de ce pensionnat, situé rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph, et que dirige actuellement avec beaucoup de talent et de succès, une dame d'un grand mérite, Mlle M. A. Burr.

Un brillant auditoire, où nous avons reconnu un grand nombre de dames appartenant à l'élite de la société d'outre-Canal, assistait à cette charmante fête de famille. De toutes jeunes filles ont joué des scènes de comédie en anglais et en français et déclamé des morceaux dans ces deux langues avec une verve, un entrain et une pureté d'élocution tout à fait remarquables. Des compositions, annonçant beaucoup d'intelligence et d'imagination fécondées par de fortes et sérieuses études, ont été lues par des élèves appartenant aux classes supérieures, parmi lesquelles Miles Carrie Moore, Levia Hatch, Kate Jones, Emily Smith, Jennie Judson, Agnes Case et Augusta Lamkin, ont été particulièrement applaudies.

La partie musicale de cette soirée a offert un très grand intérêt, ce qui n'étonnera personne lorsque nous aurons ajouté que l'enseignement musical des charmantes élèves de Mlle Burr est confié à M. Eugène Prévost, l'éminent compositeur et habile chef d'orchestre que tout le monde connaît et admire, à Mme Boudousquié, dont les nombreux triomphes sur notre scène lyrique ont laissé de si vifs souvenirs aux *dilettanti* orléanais, et à Mmes Magioni et Lening dont le talent comme professeurs de solfége et de piano est si généralement reconnu et apprécié. Nous avons surtout remarqué l'ouverture de Zanetta, d'Auber, jouée par huit jeunes personnes sous la direction de Mr Prévost, un chœur de Roméo et Juliette, par les élèves de Mme Magioni, des duos de piano exécutés par Miles Sarah Crawcour, Marie Santini, Courtenay Wells et plusieurs élèves de Mme Lenig, le Bamboula de Gottschalk, par Mlle Kate Jones et une ouverture de Valfase jouée par douze demoiselles de l'école, parmi lesquelles nous citerons surtout Miles Lucie Doswell, Emily Smith, Annie Gordon et Kate Jones. Ces deux dernières ont obtenu les prix de musique réservés à la classe de M. Eugène Prévost.

Deux jeunes et charmantes créoles, Mme Simmons et Mlle Marie Générès, ont chanté des airs de Bellini, d'Ambroise Thomas et de Nicolo avec un talent et une pureté de style qui font le plus grand honneur à leur intelligence musicale et aux excellentes leçons de Mme Boudousquié et de M. Prévost. Douées toutes deux de voix fraîches, sympathiques et d'une grande étendue, elles ne tarderont pas, sous l'habile direction de leurs professeurs, à rivaliser avec les cantatrices les plus en renom, et à renouveler dans nos salons les triomphes obtenus sur les scènes lyriques par quelques unes de nos charmantes compatriotes.

La soirée s'est terminée par la Marche et le Finale du Concerto en *fa* mineur de Weber, brillamment exécutés par Mme Lenning, et par la distribution des prix et des médailles d'honneur, qui a eu lieu après de courtes allocutions aux élèves par M. G. W. Sims, Mme Kraus, Dimitry et R. M. Lusher.

Un de nos concitoyens, M. J. Santini, a offert à l'Institution Locquet quatre médailles d'or, qui devront être décernées aux quatre élèves qui se seront le plus distingué pendant la nouvelle année scolaire qui commencera dès lundi prochain.

Elles Agnes Case, de la Nouvelle-Orléans, et Augusta Lamkin, de Mississippi, ayant complété leurs études à l'Institution, ont reçu des diplômes, et cette dernière élève a aussi obtenu le grand prix d'honneur que Mlle Burr donne tous les ans à la pensionnaire la plus sage.

Somme toute, nous ne pouvons que remercier la directrice, les professeurs et les élèves de l'Institution Locquet de la charmante soirée qu'il nous ont fait passer, et féliciter les familles du sud et de l'intelligence avec laquelle l'éducation de leurs enfants y est dirigée par Mlle Burr et les professeurs distingués qui la secondent.

Théâtre de l'Opéra.—Le spectacle de ce soir est on ne peut mieux choisi pour un jour de Noël. L'opéra bouffe en 4 actes d'Offenbach, *Barbe-Bleue*, est une amusante bouffonnerie musicale propre à dérider les fronts les plus soucieux. Plusieurs des artistes remis de leur indisposition sont maintenant en possession de tous leurs moyens et la pièce sera rendue avec tout l'entrain qu'elle comporte. M. Narbin, premier ténor trial, fera ses véritables débuts ce soir dans le rôle de Barbe-Bleue; mademoiselle Chauveau jouera le rôle de Boulotte, madame Gay celui de Fleurette et M. Chamouin celui du roi Bobèche. Les autres rôles seront remplis par madame Boudro, MM. Albert Julien, Gaston, Gilbert et Dubois. Samedi soir on répètera *Barbe Bleue* pour la troisième fois.

Académie de Musique.—Dixième Matinée de Cadeaux. Prix d'admission réduite de moitié.

Compagnie d'Assurance des Marchands.—Dans une réunion tenue le 23 décembre, le conseil des directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands a été à l'unanimité M. Paul Fourchy président de la Compagnie, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable John Pemberton, et M. G. W. Nott, secrétaire en remplacement de M. Fourchy. Nous ne pouvons que féliciter la Compagnie de ces choix judicieux. Les deux nouveaux élus ont déjà rempli pendant l'absence du regrettable M. Pemberton les fonctions auxquelles ils viennent d'être assignés et ils sont parfaitement au courant des affaires de la Compagnie.

Le conseil des directeurs a adopté, à l'occasion de la mort de M. John Pemberton, une série de résolutions qu'on a pu lire dans nos colonnes, et qui rendent un juste tribut d'hommage à la mémoire du président défunt.

Collége Commercial de St. Stanislas—La nouvelle année scolaire de cet établissement d'éducation pour les jeunes garçons et les jeunes gens s'ouvrira le 12 janvier prochain. Quelques jours avant la réouverture deux frères se trouveront à la Nouvelle-Orléans à l'hôtel Cont Verandah, rue Conti, où les parents qui désireraient prendre des arrangements avec eux pourront les trouver.

Par suite du décès du Frère Odon qui est mort il y a quelques semaines, la direction du collége Saint Stanislas passe aux mains du Frère Florimond qui est déjà bien connu d'un grand nombre de patrons de l'institution et qui s'est depuis longtemps années ses preuves de capacité comme professeur et comme directeur.

Cadeaux.—Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël achetez une combinaison de billets de la loterie de l'Alabama chez Dave C. Johnston, agent, Passage de la Bourse. ☞

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.—Les actionnaires de cette Compagnie sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, le 1er lundi de janvier 1869, ou le 4 du mois prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. Voyez l'annonce relative à cette convocation.

Assemblée de propriétaires dans la paroisse Lafourche.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption:

Dans une grande assemblée des propriétaires de la paroisse, assemblée tenue à la maison de Cour, M Geo. W. Jones étant nommé président, M Wm. Sims secrétaire, après l'exposé par M. W. W. Pugh des motifs qui avaient provoqué cette assemblée, les résolutions suivantes ont été passées:

Attendu que dans une dernière assemblée de la Convention Démocratique de l'Etat de la Louisiane, tenue à la Nouvelle Orléans, il a été recommandé unanimement à chaque comité représentant les contribuables de chaque paroisse de l'Etat de se réunir dans le but de faire une résistance légale aux payements des taxes d'Etat imposées par la Législature, qui ne peut être considérée comme représentant légalement le peuple ou les propriétaires de notre Etat, et que d'autre part un système d'extravagances et de dilapidation des fonds publics ayant été organisé et poursuivi par la dite Législature au dériment du crédit public,

Il a été résolu—Que les contribuables de la paroisse de l'Assomption devront résister eux-mêmes au payement des taxes d'Etat et surtout à la taxe spéciale de un pour cent, imposée par la Législature, par tous les moyens légaux en notre pouvoir.

Résolu—Qu'un comité de quinze membres a été nommé par le président dans le but de surveiller et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement des devoirs de l'association.

Résolu—Que cinq membres seulement dudit comité composeront un comité exécutif et pourront statuer sur toutes les questions concernant les taxes, sous l'avis et l'assistance du comité.

Résolu—Que les soussignés contribuables devront verser entre les mains d'un collecteur nommé par le comité exécutif un certain montant fixé en proportion de leur taxe à payer—montant qui devra servir à couvrir les frais de contenciaux et de Cour que pourra nécessiter la résistance à la collection d'une taxe injuste et illégale.

Résolu—Qu'une assemblée du comité se tiendra à Napoléonville le premier samedi de janvier.

Le Président a nommé les contribuables suivants comme comité des taxes:

W. W. Pugh, Président,	
Numa Vives,	Séverin Landry,
Emile Lauve,	Louis Weil,
A. J. Sharp,	F. B. Cox,
G. W. Jones,	F. A. Tête,
A. F. Pugh,	Nicholas Verret,
J. G. Kittridge,	C. Himel,
M. Gauthreaux,	Emile L. Hébert,
Geo. W. Jones, Président.	W. Sims, Secrétaire.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—24 décembre.
Thermomètre de C. Dunamel, Opticien, No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	30 degrés
12 " "	38
3 " P. M.	41
6 " "	40

Température.—Nous avons eu hier le jour le plus froid de l'année jusqu'à présent, et, à tout prendre, l'hiver paraît devoir être assez rigoureux. Nous n'avons pas éprouvé, il est vrai, un froid intense et de durée, mais depuis les premiers jours de novembre, l'atmosphère a été constamment assez fraîche pour nécessiter l'entretien d'un feu dans les appartements. Si l'hiver continue ainsi, il sera fort avantageux pour les travaux préliminaires des plantations prochaines, après avoir été fort avantageux pour la levée des récoltes de cette année. Le froid sonteur aide beaucoup à la fabrication du sucre et aussi au transport, puisque le froid sec fortifie le sol. Voilà pour la campagne.

Pour la ville, la température que nous avons eu en moment convient à nombre de gens qui craignent la chaleur et encore plus l'humidité. Un hiver sec, cela est enfoncé, fait peu de malades. La vérité est que les rapports mortuaires de la semaine n'ont rien d'effrayant. Quant au commerce, nous voulons parler du commerce local, ce temps est admirable. Il fait sortir les gens de la chaleur du feu, il pousse à prendre les magasins, il fait acheter; enfin, tout de l'argent le dépensant et ceux qui n'en ont pas poussant les autres à en dépenser en stimulant ce qu'ils achètent. Enfin, pour les enfants qui jouent le plus grand rôle pendant cette fameuse semaine de Noël au Jour de l'An, l'air vif et par dont nous jouissons est très précieux, car on ne peut leur refuser le plaisir de la promenade ni l'achat de quelques-uns de ces beaux jouets dont la vue les ébloui. Nous pouvons donc dire hardiment qu'il fait un beau temps, puisqu'il profite en fait plaisir à tout le monde. Espérons qu'il durera assez pour bénéficier au Premier Jour de l'An.

Le bill de police métropolitaine.—Cette loi, dites autres choses, donne au bureau de police le pouvoir d'arrêter tous les mandiants et tous les caractères dangereux, suspects, les flâneurs, les courtiers de plaisir, de pourvoir à la police des incendies, d'assister, conseiller et protéger les étrangers, les étrangers et les voyageurs dans les rues, sur les steamboats et aux débarcadères, et aux gares de chemins de fer, d'inspecter et de surveiller tous les lieux de réunion et d'amusement public, toutes les maisons mal famées ou de prostitution, et toutes les maisons où les prostituées se rendent ou résident, toutes les bureaux de jeux ou de police, toutes les maisons de jeu, tous les endroits où ont lieu des combats de coqs, de chiens ou de rats, toutes les maisons communes de danse ou salles de bal, et de surveiller toutes les pratiques ou conduites désordonnées ou illicites, d'empêcher la violation de toutes les lois et ordonnances de force dans ledit district, et, dans ou hors, avec ou sans mandat, d'arrêter toutes les personnes coupables d'avoir violé toute loi ou ordonnance pour la suppression des crimes et délits.

Un nommé William Foley arrêté avec d'autres sous les clauses de cet acte a été interrogé devant le recorder Becker et renvoyé devant la Première Cour de District.

Conseil des Aldermen.—Ce Conseil se réunira demain soir, ratifiera définitivement l'ordonnance de taxes et de licences adoptée il y a quelques jours par le Conseil des Assistants-Aldermen.

La taxe de 1 pour cent.—Plusieurs affaires d'injonction contre les collecteurs de cette taxe d'Etat ont été appelées mercredi devant la Septième Cour de District. Les plaignants, MM. Moody, Tyler, Fretleon et d'autres, étaient représentés par MM. Campbell et Spofford. Breaux et Fenner; pour l'Etat par H. C. Dibble et l'avocat-général Belden. Les plaidoiries seront reprises le 13 janvier. Ce jour-là le juge J. B. Robertson prendra les conclusions pour l'Etat et les débats seront clos par les considérations que présenteront le juge Spofford pour les plaignants en injonction.

Changement de direction et de propriétaires.—Le journal allemand de cette ville, qui a pour quelques mois sous le nom de "German Press" et sous la direction habile de M. George Foerster, vient de passer en d'autres mains. A partir de ce jour, il paraîtra sous le contrôle des Radicaux, ayant pour éditeur en chef Mr. Henry Heidenheim de la Législature. M. Foerster nous prie d'annoncer qu'il n'a plus rien de commun avec le journal en question.

Compagnie d'Assurance des Marchands.—M. Paul Fourchy a été à l'unanimité, élu président de cette compagnie pour remplir la vacance causée par la mort de M. John Pemberton. M. G. W. Nott a été choisi secrétaire.

Nouveau procès.—Le juge Durell a accordé une nouvelle audition à John Conway, le marin convaincu tout récemment d'avoir assassiné le capitaine Low, à bord du navire Polar Star, en pleine mer.

L'homme vapeur. — Cette fameuse machine n'a pu faire son apparition au jour désigné, ayant été retenue avec le navire qui l'a apportée à l'embouchure du fleuve, où le navire est échoué, dans il est à peu près sûr qu'on pourra voir cette merveille demain, au No 34 de la rue St. Charles.

Ego-Nog.—MM. Bidwell & Perle, de l'établissement si populaire de Phœnix House, à côté de l'académie de Musique, nous ont envoyé hier soir, un grand pot d'eggnog délicieux, des gâteaux et d'autres friandises excellentes pour les réveillons. Nous les prions de recevoir nos plus sincères remerciements.

Egg-Nog. — Nous avons des remerciements semblables à adresser à M. Geo. Jacobshagen, pour un savoi parell; ce qui nous donne une bonne idée des artistes de Mississippi que le "Gentier House" fournit à nos clients. Nous ne sommes nullement surpris que le Sumter House, rue de la Vieille Levée, en face de la Douane, soit un des établissements de consommation publique, les plus populaires de la ville.

☞ Les sincères remerciements de la part des compositeurs de l'*Abeille* à Auguste Caron pour l'excellent punch et massepain qu'il leur a fait parvenir.

Triste fin.—L'homme de couleur William White dont la jambe fut emportée par la machine à vapeur d'une fabrique rue Bienville, il y a deux jours seulement, est mort à la suite des souffrances horribles qu'il a éprouvées.

Tentative de meurtre. — Une dame nommée Mme de Cestas, demeurant rue Carondelet No. 489, a été assaillie mercredi, rue Dryade, par un ébéniste qui lui a donné un coup de ciseau au cou. L'assaillant a été arrêté.

L'affaire de M. W. Mank.—Les jurés dans l'affaire de Mank, accusé d'avoir soustrait des valeurs importantes enfermées dans des lettres adressées au bureau de poste de la Nouvelle-Orléans, quand il y était employé, sous le maître de poste Taliaferro, sont: William Vigers, John Cockran, A. M. Victor, L. D. Larrieux, Eug. V. McCarty, D. Roser, Aug. Le Blanc, Goham Cazenave, C. Campe, Jonas Lewis, William Bailey et Louis Couvertié. Le tiers au moins de ce nombre est composé d'hommes couleur.

Renvoyés devant la Première Cour de District. — William Parker, jeune garçon de 14 ans, qui commence fort mal et de très bonne heure, sur l'accusation d'avoir fouillé les poches de Mme Anne Gratiot, rue du Canal le 18 du courant, et celles de Mme Stevens, le jour suivant.

Louis Johnson, couleur, sur une accusation de vol d'argent de A. D. Lytile, du steamer B. L. Hodge.

Henry Park, sur une accusation d'assaut et batterie contre Ophelia Rowe, rue Villeré, près de la rue Conti.

Troisième District.—Plusieurs arrestations d'ivrognes et de District. Les circonstances de ces arrestations n'auraient aucun intérêt pour nos lecteurs.

Condamnations.—John Alberto, convaincu de vol, a été condamné à un an de prison.

—John Brown, couleur, pour vol de $75 au préjudice de J. L. Childress, le 8 novembre, à 18 mois de travaux forcés au pénitencier.

Rotonde St-Louis.—La Rotonde St-Louis a été ouverte hier soir au public, sous les auspices de M. Eugène Kroet. Cette salle est la plus brillante de la ville par la richesse de ses dalles et l'éclat de ses colonnes et de ses piliers. A elle seule elle doit attirer la foule. Mais les concerts seront un attrait de plus et nous croyons que le succès est certain.

Une garde malade genevoise.—La cour d'assises de Genève vient de connaître trois jours à l'examen du procès de la fille Jeannerat, cette garde-malade accusée d'avoir commis neuf empoisonnements en quelques mois.

Pas plus pendant les débats que depuis l'arrestation de l'accusée il n'a été possible de bien comprendre à quel mobile elle a pu obéir.

La fille Jeannerat jouissait d'une petite aisance: ce n'est ni la cupidité ni la vengeance qui l'ont guidée. Elle a soutenu devant le jury qu'elle avait simplement voulu faire des expériences médicales, parce qu'elle ne croyait pas à la science des médecins.

S'il faut l'en croire encore, elle ne se serait pas bornée à faire absorber à ses victimes de la morphine ou de l'atrophine; elle en aurait pris elle même, afin d'étudier l'effet de ces substances.

Le défenseur de la fille Jeannerat a plaidé la seule chose admissible, c'est-à-dire la folie de son client. Le jury a déclaré l'accusée coupable, mais il a admis des circonstances atténuantes en sa faveur. La cour d'assises de Genève a condamné la fille d'assnerat à vingt ans de travaux forcés.

Une actualité empruntée au *Figaro*:
Un gendarme arrête un vagabond:
—Votre état?
Mauvaure.
—Que faites-vous ici au milieu du pays?
—Je travaille à l'intérieur.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le silencieux Grant veut une session du Congrès en mars.

Proclamation du Président des Etats-Unis.

Plein pardon et entière amnistie sans réserve.

Collision entre deux navires égyptiens.

200 personnes noyées près de Smyrne.

Rigueur de Balmaséda dans l'île de Cube.

Il fait fusiller deux opérateurs de télégraphe.

Nouvelles européennes.

Marseille, 24—Un accident terrible est arrivé près de Smyrne, dans l'Asie Mineure. Deux steamers égyptiens de la malle sont venus en collision et plus de 200 personnes ont péri, dit on.

Londres, 24—Le *Times*, paraît en revue le rapport de Spinner, en tire des conclusions décourageantes pour les finances américaines. Il est maintenant regardé comme certain que la France et l'Angleterre s'uniront à la Conférence pour régler la question d'Orient.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 24—Le comte Balmaseda était retourné à Nuevitas avec des renforts et des provisions. Suivant les renseignements de Lacie, il paraît probablement inactif jusqu'à l'arrivée de Dulce. Les réfugiés et les troupes espagnoles dans le voisinage de Santiago de Cuba ont échangé des compliments amicaux avec le steamer des Etats-Unis Penobscot à son arrivée dans le port.

Deux opérateurs du télégraphe qui accompagnaient Balmaseda depuis Punto Principe, ont été fusillés par son ordre pour avoir agi dans l'intérêt des insurgés.

Nouvelles de Washington.

Washington, 24—La dépêche empruntée hier à la *Tribune* de New York, n'a pas été autorisée par le sénateur Kellogg ou Harris.

On dit que Grant s'est déclaré en faveur du commencement du prochain Congrès le 4 mars. Il s'oppose à toutes concessions différentes de l'un sur bons aux chemins du Pacifique ou aux branches de ces chemins.

L'amiral Davis écrit de Montevideo qu'il se rende au Paraguay sur le ministère Mc Mahon, sur le Pawnee, et que le Quaqenbeng et le Kansas remonteront la rivière Paraná jusqu'à Dumanta Sous, d'où ils commanderont la rivière et attendront des ordres. La santé de l'escadre est bonne.

Proclamation par le Président des Etats-Unis d'Amérique:

"Attendu que le Président des Etats-Unis a lancé jusqu'ici plusieurs proclamations offrant amnistie et pardon aux personnes qui ont été ou avaient été engagées dans la dernière rébellion contre l'autorité légitime du gouvernement des Etats-Unis, lesquelles proclamations avaient été émises le 8 décembre 1863, le 26 mars 1864, le 29 mai 1865, le 7 septembre 1867 et le 7 juillet de la présente année, et

"Attendu que l'autorité du gouvernement fédéral ayant été rétablie dans tous les Etats et territoires, sous la juridiction des Etats-Unis, on croit que les réserves et exceptions de prudence insérées dans ces proclamations comme nécessaires alors peuvent maintenant être supprimées et jugées inutiles, et que l'amnistie et un pardon universels étendus à tous ceux qui ont participé à la dite rébellion tendront à hâter la guérison des maux qui affectent l'ordre et la prospérité dans tout le pays et à renouveler et à rétablir pleinement la confiance et la fraternité parmi tous les citoyens et leur respect et attachement pour le gouvernement national, combiné par ces patriotes fondateurs pour le bien général;

"En conséquence, qu'il soit connu maintenant que moi, Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, en vertu de pouvoir et de l'autorité dont je suis investi par la Constitution et en mémoire du bien-être des Etats-Unis, je proclame et déclare sous condition ou réserve à tous ceux et à chacun de ceux qui directement ou indirectement ont participé à la dernière insurrection ou rébellion, un plein pardon ou une entière amnistie pour crime de trahison contre les Etats-Unis ou d'avoir coïncidé avec leurs ennemis pendant la dernière guerre civile, avec la restauration de tous les droits, privilèges et immunités sous la Constitution et les lois qui ont été faites suivant l'esprit de cet acte.

En foi de quoi j'ai signé la présente de ma main fait apposer le sceau des Etats Unis.

Fait dans la ville de Washington, le 25me jour de décembre de l'année de Notre Seigneur 1868 et la 93me année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Par le Président Andrew Johnson.
F. W. Seward,
Remplissant les fonctions de Secrétaire d'Etat.

McCulloch va au Nord ce soir, mais il reviendra mardi.

Nouvelles Diverses.

Hartford 24—L'église épiscopale de St John, à Waterbury, a brûlé aujourd'hui. Perte: $100,000.

New York, 24—Saml. Bowles, éditeur du *Republican* de Springfield, a été emprisonné dans la geôle de la rue Ludlow, mardi soir, sur l'accusation de libelle, portée par James Fisk, du chemin de l'Erie. Il a été relâché hier sur une caution de $50,000.

Marchés européens.

Liverpool, 24, au soir—Coton calme et ferme. Vente aujourd'hui 10,000 balles. Taux et fidèle, fermes.

Londres, 24, au soir—Consolidés 92 1/4. Bons 74 1/8. Les actions a augmenté de £300,000 à la banque d'Angleterre.

Frankfort, 24—Bons faibles à 78 1/2.

Marchés Américains.

New-York, 24—Coton calme et ferme. Vente de 2000 balles. Mid. 25. Farine calme. Ordre ferme à la hausse. Blé 1 à 135 1/8. Fonds public plus actifs et en hausse. 5 20, 110 3/8 à 110 1/2. Bons d'Etat fermes.

New-York, 24—5-20, 110 3/8. 10-40, 105 1/4. Vieux bons de la Louisiane, 69 1/2 à 70 1/2. Bons de la ville, 62 1/2 à 63 1/2. Actions fermes. Vente de bons fermes l'après-midi. Balances à la sous-trésorerie, $91,500,000.

Mobile, 24—Coton, en bonne demande. Vente du soujourd'hui, 1,300 balles. Marché ferme à la hausse de 23 1/4 à 23 1/2. Reçu aujourd'hui, 243 balles. Stock dans le port, 52,221.

Savannah, 24—Coton plus à l'ouverture, mais ferme à la clôture. Middling 23 1/2. Vendu 800 balles. Reçu pendant la semaine 17,274 et 220 balles de coton longues. Stock, 3,292 de coton longue soie; 41,882 balles de coton Upland. Vendu pendant la semaine 7,837.

Charleston, 24—Farine inactive et sans changement. Maïs 65. Avoine 92. Pore 27 50. Fromage 17.

St Louis, 24—Pas d'affaires en tabac. Farine superfine 6 à 6 26. Maïs 62. Pore 27. Bacon 17. Whisky 97.

Louisville, 24—Vente 52 boucaute de tabac de 5 à 12. Coton 22 1/2 à 22 3/4. Cochons 9. Pore. 28. Farine superfine 5 50. Whisky 1 00.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 24—Rivière stationnaire, chargée de glaçons. Temps clair et froid.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 24—Arrivé, le navire Moses Day, en 22 jours